



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Vœu en faveur de la refonte des pastilles Crit'air pour améliorer la cohérence entre incitations territoriales

Séance du 17 décembre 2020

Convocation du 11 décembre 2020

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt, le dix-sept décembre à 19 h 30, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le onze décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, en visioconférence en direct sur le site sceaux.fr

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mme Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sabine Ngo Mahob, M. Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, MM. Numa Isnard, Franck Tonna, Mme Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mme Catherine Palpant, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin

Etait représentée :

Mme Claire Vigneron par Mme Isabelle Drancy

Secrétaire de séance :

M. Philippe Laurent

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 17 décembre 2020

OBJET : Vœu en faveur de la refonte des pastilles Crit'air pour améliorer la cohérence entre incitations territoriales

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Florence Presson,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la démarche de concertation « *Parlons ensemble de l'environnement à Sceaux* » qui a mis en lumière le désir et la préoccupation des habitants de travailler sur les questions liées à la préservation de l'environnement,

Considérant l'engagement de la ville de Sceaux, dans les domaines tels que nature en ville, l'agriculture urbaine, la mobilité durable, la consommation responsable, la valorisation des ressources et la transition et rénovation énergétiques,

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 votes contre : MM. Xavier Tamby, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin ; 4 abstentions : M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, M. Fabrice Bernard)

EMET le vœu ci-annexé.

PRECISE que ce vœu sera porté auprès du ministre de la Transition écologique et du président de la Métropole du Grand Paris.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

